

4. CONCEPTS DIRECTEURS

Les concepts directeurs constituent une traduction spatiale et synthétique des orientations stratégiques (chapitre 2) et des grands principes d'aménagement (chapitre 3). Ils se déclinent au travers de 4 thématiques majeures qui sont développées dans le chapitre 6.

4.1 Une ville, des quartiers

Adapter la stratégie de développement urbain d'Onex aux caractéristiques spatiales, sociales et environnementales des différents quartiers.

5 territoires de projets ont été identifiés.

Figure 15 : Une ville composée de quartiers différenciés



Chacun de ces territoires se distingue par des enjeux spécifiques.

Un centre pour Onex

> Intensifier le centre urbain : logements, services, activités, équipements et préserver le village historique.

→ *Chapitre 6.1*

La Cité, les jardins d'Onex et Cressy-Traille

> Rénover et requalifier la Cité.

→ *Chapitre 6.2*

Pralée, Nant-de-Cuard, Pré-Longet : Nouveaux quartiers mixtes

> Renouveler le tissu urbain et accueillir une forte densité d'emplois.

→ *Chapitre 6.3*

Coteau sud : de la zone de villas au quartier résidentiel

> Accompagner l'évolution de la zone de villas en un quartier résidentiel.

> Diversifier les formes et les fonctions urbaines.

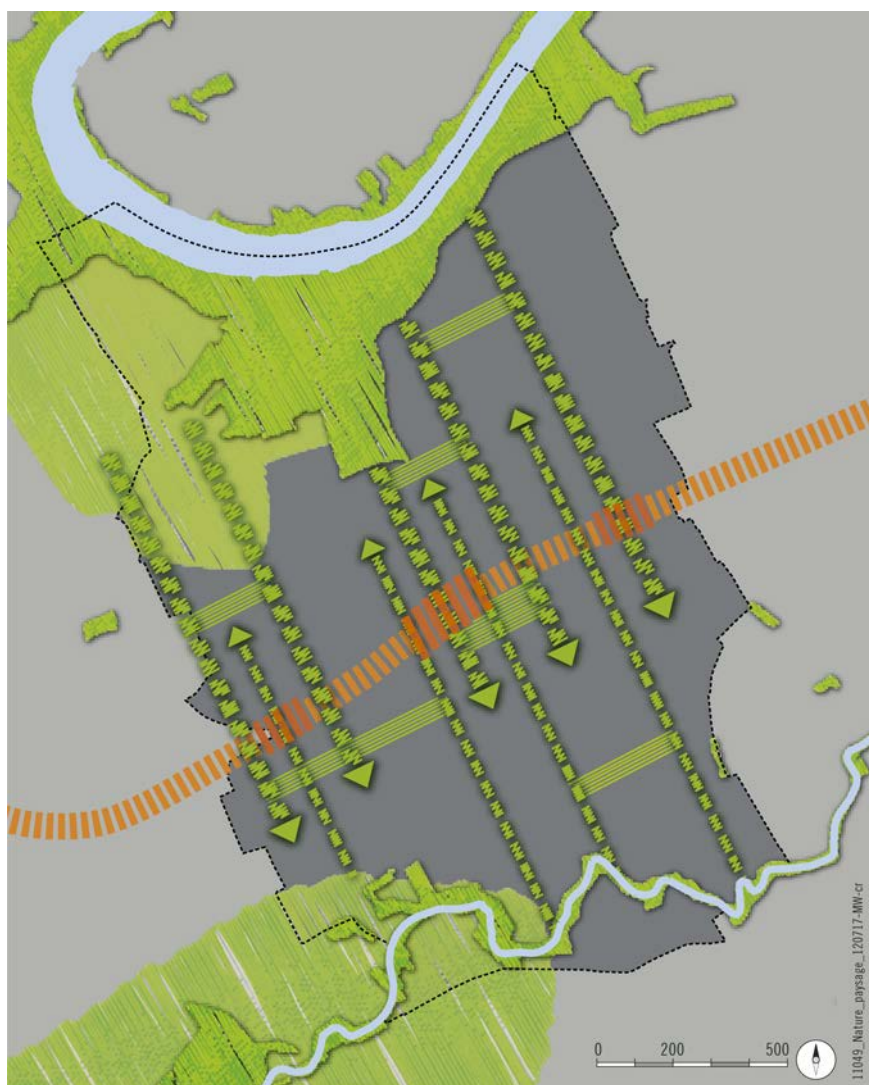
→ *Chapitre 6.4*

4.2 Nature, paysages et espaces publics

Mettre en valeur la richesse paysagère et naturelle de la commune (qualité sociale et environnementale des quartiers, attractivité de la commune, déplacement de la faune) :

- > Entités naturelles majeures de l'agglomération : Rhône, Aire, Evaux, pénétrante de verdure du coteau de l'Aire, forêts.
- > Parcs, haies, allées, etc. à l'intérieur des quartiers.

Figure 16 : Nature, paysages et espaces publics (faire entrer la nature en ville)



Le concept de mise en valeur de la nature et des paysages se traduit par :

- > Le développement d'un réseau d'espaces publics constitué notamment de parcs et promenades.

- > L'amélioration des accès aux sites majeurs et, pour les espaces naturels les plus fragiles, la « canalisation » du public.
- > L'entretien, le renouvellement et le renforcement des liaisons biologiques, combinées au réseau de mobilité douce et aux ouvrages de gestion des eaux à travers et entre les quartiers.

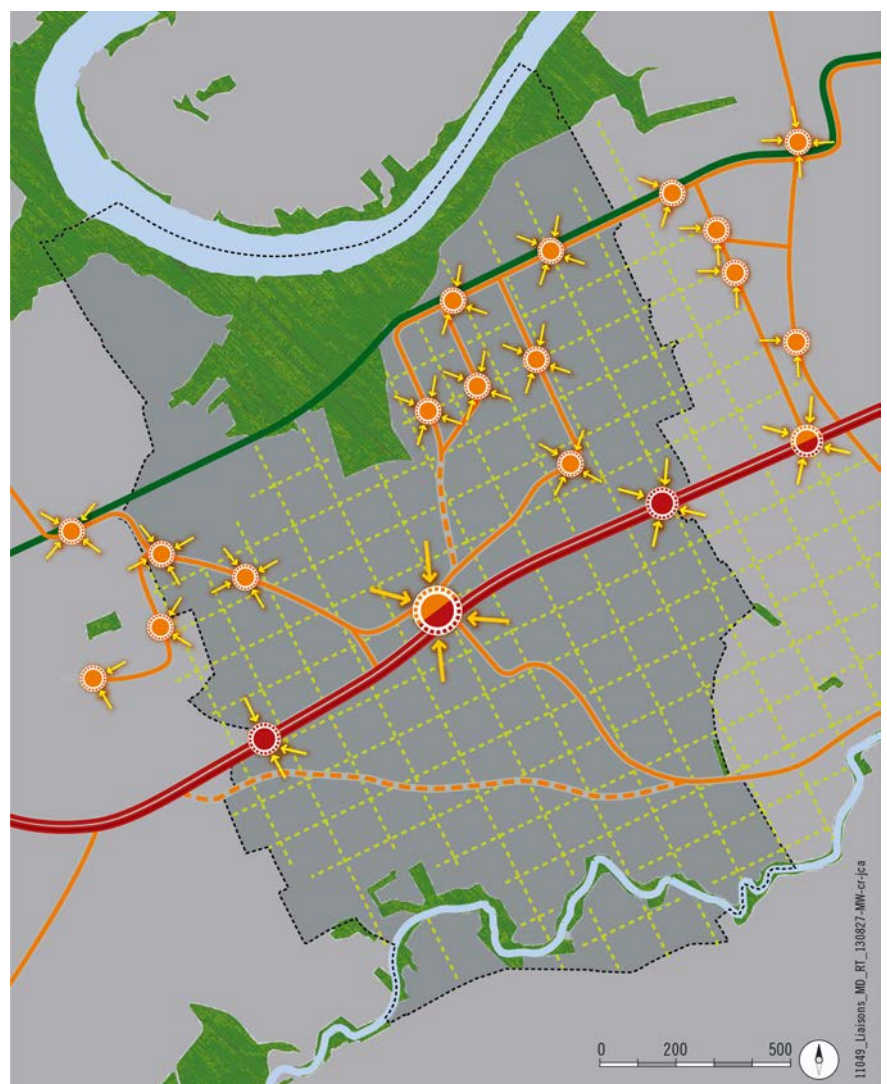
Les parcours s'appuient sur les éléments naturels, interconnectent les quartiers, renforcent les relations avec les paysages et la nature et permettent le rabattement sur le tram.

4.3 Liaisons de mobilité douce et réseau de transports publics

Développer un maillage de liaisons de mobilité douce (MD) et l'articuler avec un réseau de transport public (TP) performant.

La combinaison MD-TP offre un maximum d'accessibilité, tant à l'échelle locale que régionale.

Figure 17 : Maillage des liaisons de MD articulé avec le réseau TP



Mise en place d'un maillage fin de liaisons de mobilité douce visant :

- > le décloisonnement des quartiers,
- > l'amélioration de l'accès aux équipements, services, commerces et arrêts TP,
- > le rabattement sur le tram.

4.4 Gestion de la mobilité individuelle et professionnelle

Participer à la gestion de la mobilité individuelle et professionnelle à l'échelle intercommunale et cantonale et apaiser le trafic dans les quartiers (voir le chapitre 5.4 Déplacements).

Figure 18 : Les enjeux de la mobilité individuelle et professionnelle sont traités à l'échelle du canton.

